



MAIRIE de CHAVENAY

Place de l'église - 78450

Téléphone : 01 30 54 31 70

Télécopieur : 01 30 54 49 33

E-mail : mairie@chavenay.com

REGLEMENT ETUDE SURVEILLEE

- L'enfant ne doit pas oublier son goûter (pris dans la cour ou en classe si mauvais de 16h30 à 17h).
- Chaque élève doit avoir un cahier d'étude et du matériel afin de pouvoir faire ses devoirs.
- L'étude est un lieu de travail et non de récréation, toute perturbation sera signalée par écrit.
- En cas d'absence ou de modification, il vous appartient de le faire sur le Portail Famille.
- Toute absence non enregistrée sur le Portail Famille vous sera facturée.
- Tout changement, même occasionnel, concernant la personne qui récupère votre enfant à la sortie de l'étude doit faire l'objet d'un mot adressé à la personne responsable de l'étude. C'est une question de responsabilité.
- L'enfant ira à la Ruche s'il n'y a personne à la sortie de l'étude (18h au portail de l'école primaire).
- Le protocole sanitaire en vigueur est celui de l'école.

Signature des parents